

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE LA VILLE
Caisse de garantie du logement
locatif social

Décision du 12 novembre 2008 portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité technique paritaire central de la Caisse de garantie du logement locatif social

NOR : *MLVU0827337S*

La directrice générale de la Caisse de garantie du logement locatif social,
Vu l'article R. 452-1 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2004 portant création du comité technique paritaire auprès du directeur général de la Caisse de garantie du logement locatif social ;
Vu la décision du 20 mars 2008 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein du comité technique paritaire central de la Caisse de garantie du logement locatif social ;
Vu les articles 7 et 8 du décret n° 82-452 du 28 mai 1982 relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu la proposition de l'organisation syndicale SERIF-CFDT en date du 28 mars 2008 ;
Vu la décision du 30 novembre 2007 du directeur général de la Caisse de garantie du logement locatif social portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au sein du comité technique paritaire central de la Caisse de garantie du logement locatif social,

Décide :

Article unique

Sont nommés respectivement représentants de l'administration et représentants du personnel au comité technique paritaire central de la Caisse de garantie du logement locatif social :

I. – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membre titulaire

Mme Aubey-Berthelot (Catherine), directrice générale, première conseillère de chambre régionale des comptes.

Membre suppléant

Mme Cohen (Laurence), secrétaire générale, contractuelle de droit public.

II. – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Au titre de l'organisation SERIF-CFDT :

Membre titulaire

Mme Gustin (Pascaline), responsable des marchés publics, contractuelle de droit public.

Membre suppléant

M. Chaize (Laurent), adjoint au chef du service des garanties, contractuel de droit public.

Fait à Paris, le 12 novembre 2008.

*La directrice générale
de la Caisse de garantie du logement locatif
social,
C. Aubey-Berthelot*